

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD
PROCES - VERBAL
DE LA SEANCE DU 22 MARS 2011

Le vingt deux mars deux mille onze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur André WETZEL, maire.

Etaient présents : Yves JEZEQUEL, Louis ZOBEÏDE, Candide LOTT(arrivée à 20h20, procuration à Anny DELVALLEZ), Lucienne GILG, Jacky WOLFARTH, Mona PAJOLE, Anny DELVALLEZ, Christian PECHEUX, Xavier HUMLER, Jean-Claude AMPSLER, Jean-Marie BOESCH, Hava DEDE, Bruno LEFEBVRE, Véronique STAUB, Anne WAGNER, Alain BARTHEL, Emilie UHL, Daniel MESSMER, Daniel WALTER et Sylvia LUSTIG.

Absents excusés : Jean-Marc SAAS, Michelle SCHWEMLING et Etienne MARTIN (procuration donnée respectivement à Lucienne GILG, Emilie UHL ET Sylvia LUSTIG)

Absents : Richard BAUMERT, Chantal RENARD et Patricia PERCEAU

ORDRE DU JOUR

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 22 février 2011
- 4) Affaires financières
 - a) *Loyer des immeubles bâtis 2011*
 - b) *Adoption du compte administratif 2010*
 - c) *Adoption du compte de gestion du receveur 2010*
 - d) *Affectation du résultat 2010*
 - e) *Budget primitif (information)*
- 5) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 20h05 en saluant les représentants de la presse et procède à l'appel des conseillers.

1) COMMUNIQUES DU MAIRE

1) *Invitations diverses et dates à retenir*

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- Vendredi de la médiathèque : le 25 mars à 20h00 se tiendra une soirée de témoignage avec la présentation de deux ethnies africaines – les touaregs du Niger et les Akans de Côte d'Ivoire
- Samedi 26 mars à 20h00 à la salle des fêtes : bal carnavalesque de l'ASB
- Jeudi 31 mars à 18h00 à l'hôtel de ville : commission administrative du CCAS
- Du 4 au 8 avril à la salle des fêtes : bourse aux vêtements d'été, organisée par l'AGF
- Samedi 9 avril : Oschterputz 2011 (rendez-vous à 9h00 à l'atelier municipal)
- Samedi 9 avril à partir de 18h00 à la salle des fêtes : « L'autre visage de l'Afrique », manifestation de solidarité organisée par l'ACPAHU (marché africain, spectacles, défilé de mode...)
- Mercredi 13 avril à 20h00 : commission des finances
- Mardi 19 avril à 20h00 : réunion du conseil municipal (en lieu et place du 26 avril)
- Vendredi 22 avril : marche pour le cœur, organisée par l'OCAVAS
- Du 22 au 25 avril à la Villa Jaeger : exposition de peinture et de sculpture par l'association « Les arts plastiques de Strasbourg » en coproduction avec la commission culturelle
- Festivités du 40^{ème} anniversaire du jumelage le 7 mai 2011 à Ettenheim. Le programme et les invitations seront diffusés la semaine prochaine. Une réponse rapide est souhaitée pour permettre une bonne organisation de cette manifestation, notamment le déplacement en bus (départ à 14h00)
- En vue du concert du Mozart Group dans les locaux de la SOCOMEC le 14 mai 2011, la prévente des billets démarrera à l'Office de Tourisme le lundi 4 avril 2011

2) **Décisions prises par le maire en matière de droit de préemption urbain**

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- Cabinet Jean-Claude SCHMITT, pour 1 terrain à bâtir, dans le lotissement « Domaine de Jacquemart », rue de Kertzfeld, cadastré Section AM N° 153/94

- Syndicat des copropriétaires de la Résidence « Le Moulin du Muhlbach », pour 14 emplacements de stationnement, 29A à 29^E rue du Moulin
- Monsieur et Mme Arno HUY, pour un immeuble d'habitation, sis 33 rue du Dr Sieffermann,
- Société Civile de Construction Vente du relais Postal, pour un emplacement de stationnement, 2 rue du relais Postal

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour les fournitures des services « espaces verts et voirie », les offres des entreprises ci-après ont été retenues :

Lot 1 - terreau et engrais - Comptoir Agricole, 30 route de Strasbourg 67 550 VENDENHEIM, pour un montant de 18 416,57 € HT

Lot 2 - Produits phytosanitaires - Comptoir Agricole, 30 route de Strasbourg 67 550 VENDENHEIM, pour un montant de 9 050,99 € HT

Lot 3 - Ecorces, petit matériel - Entreprise JOST Jean-Paul, 38 route Ecospace, 67120 MOLSHEIM, pour un montant de 3 959,01 € HT

Lot 4 - sel de déneigement - Entreprise JOST Jean-Paul, 38 route Ecospace, 67120 MOLSHEIM, pour un montant de 5 210,40 € HT

Un avenant au marché de prestations intellectuelles du 23 octobre 2009, avec le bureau d'études ESPAYS, pour la réalisation de la révision du POS de Benfeld et de sa transformation en PLU est intervenu pour un montant de 4 660 € HT, portant le marché total à une somme de 42 150 € HT.

Cet avenant a été rendu nécessaire par les nouvelles dispositions de la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) du 12 juillet 2010 nécessitant de rendre le dossier du PLU conforme aux nouvelles dispositions du Code de l'Urbanisme (les contenus du rapport de présentation, du PADD et des orientations d'aménagement devront être complétés)

Par ailleurs, le décret du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000, implique l'obligation de réalisation d'une étude environnementale (non prévue au marché initial)

3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2011

Aucune observation écrite n'étant parvenue en mairie et aucune autre n'étant formulée en séance le procès-verbal de la séance du 22 février 2011 est **adopté par 22 voix** pour et deux abstentions (Jacky WOLFARTH et Daniel WALTER pour absence à la séance)

4) AFFAIRES FINANCIERES

a) loyers des immeubles bâtis

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'avis émis par la commission des finances dans sa réunion du 16 mars 2011,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

vu l'évolution de l'indice de référence des loyers entre le 3^{ème} trimestre 2009 et le 3^{ème} trimestre 2010,

après en avoir délibéré,

décide

de fixer comme suit pour l'année 2011 les loyers mensuels et annuels des immeubles bâtis, ainsi que les tarifs du gîte rural pour 2012

charge

le maire de conclure des baux avec les différents locataires de logements communaux fixant notamment les conditions d'occupation et les obligations respectives

LOYERS MENSUELS

Logement Centre de Santé

13, rue du Dr Sieffermann 1er étage (2 pièces -cuisine) 180,00 €
(Mickaël RENARD)

Ancien abattoir

28, Fbg du Rhin - 1er étage (4 pièces, cuisine, sanitaires, grenier et remise) WANNER Patrick 138,00 €

Immeuble
1, rue Moyaux - MOOG Joseph 290,00 €

Logement Ecole Rohan
M et Mme FRECH 201,00 €

LOYERS ANNUELS

Baraque Ecole Briand :
Club de Plongée (salle de droite) 150,00 €

Villa Jaeger
Local au sous-sol (Action et Partage) 150,00 €

Maison forestière 8 116,00 €

Hôtel de Ville (Office de Tourisme)
(échéances trimestrielles à terme échu) 7 100,00 €

GITE RURAL - VILLA JAEGER - Année 2012 (par semaine)

basse saison du 26 mai au 24 juin
et du 1^{er} au 25 septembre + Pâques 215,00 €

haute saison du 25 juin au 1^{er} septembre 345,00 €

hors saison, chauffage inclus 235,00 €

adopté à l'unanimité

b) Compte administratif 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL

réuni sous la présidence de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par
Monsieur André WETZEL, maire et en l'absence de celui-ci,

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget
supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice concerné,

vu l'avis de la commission des finances en date du 16 mars 2011,

* lui **donne acte** de la présentation du compte administratif,

* **constate** aussi bien pour le compte principal que pour chacun
des comptes annexes, les identités de valeur avec les indications
du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au
résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du
bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits
portés à titre budgétaire aux différents comptes,

* **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

* **arrête** les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	2 961 394,36 €	
Total recettes :	3 832 581,03 €	
Excédent :		871 186,67 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	1 209 405,31 €	
restes à réaliser		977 815,56 €
Total recettes :	1 584 422,64 €	
restes à réaliser		600 000,00 €
Excédent :		375 017,33 €
solde de clôture en tenant compte du déficit antérieur		
et des restes à réaliser		756 484,97 €

TOTAL GENERAL

Total dépenses :	4 170 799,67 €	
Total recettes :	5 417 003,67 €	
Excédent de clôture cumulé :		1 246 204,00 €
compte tenu des restes à réaliser		868 388,34 €

adopté à l'unanimité

c) Compte de gestion du receveur 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL

réuni sous la présidence de Monsieur André WETZEL, maire,

après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à réaliser,

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,

après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

considérant que la vérification des comptes et pièces justificatives n'a donné lieu à aucune observation,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

vu l'avis favorable de la commission des finances dans sa séance du 16 mars 2011,

déclare

que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

adopté à l'unanimité

d) affectation du résultat 2010

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, rappelle à l'assemblée les nouvelles dispositions de la nomenclature comptable M14 relatif à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice écoulé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,

constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de 1 306 469,95 € sur l'exercice et un déficit cumulé d'investissement de 378 669,41 €, hors crédits de report,

vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mars 2010,

décide

d'affecter le résultat à l'exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068) pour un montant de 756 484,97 €, le solde, soit 549 984,98 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

adopté à l'unanimité

e) budget primitif

Le maire informe l'assemblée que, compte tenu des éléments d'information manquants, la commission des finances propose à l'assemblée de surseoir à l'adoption du budget primitif 2011 et au vote des taux de fiscalité directe locale.

En effet, à ce jour les montants de DGF (dotation globale de fonctionnement) ne sont que partiellement connus. De même, la notification des bases fiscales (état 1259) permettant de calculer les recettes fiscales (TH, TFB, TFNB et CFE - contribution foncière des entreprises) n'a pas encore été effectuée par les services fiscaux.

Il y a également lieu de clarifier les incidences financières du transfert de la compétence voirie à la COCOBEN, pour l'établissement de ce budget.

Par conséquent ces points seront traités lors de la séance du mois d'avril (la loi de finances 2011 ayant ouvert la possibilité de voter le budget exceptionnellement jusqu'au 30 avril cette année), dont la date est avancée au mardi 19 avril 2011.

Pour ce qui est des orientations budgétaires 2011, présentées lors de la séance du 25 janvier dernier, celles-ci restent inchangées.

5) RAPPORT DES COMMISSIONS

Mme Anny DELVALLEZ informe qu'une seconde visite au cimetière a permis de faire l'état d'un certain nombre de tombes, dont le caractère historique ou architectural nécessite

leur maintien. Quelques endroits pouvant faire l'objet d'une végétalisation ont également été repérés.

Les établissements MATTERN procéderont gracieusement à la réfection du monument (notamment la croix) de la tombe du Dr RACK, ancien maire de Benfeld

La commission du cadre de vie, qui s'est réunie le 9 mars a abordé différents points, notamment le fleurissement 2011, la réalisation d'un mur végétal à l'ancien CEG, la décoration de Pâques, la réhabilitation du lavoir du Ladhof, le fleurissement et les illuminations de Noël à Ehl (qui seront traitées dans le cadre de la réfection de voirie programmée conjointement avec la commune de Sand dans la traversée de ce hameau)

Monsieur Jacky WOLFARTH informe que le Conseil Général prévoit de procéder à la réfection du tapis sur la RD 1083 sur la traverse de Benfeld et la RD 5 (en venant de Kertzfeld).

Par ailleurs, différents travaux de voirie, dans le cadre du marché annuel, sont envisagés en 2011, à savoir :

- la réfection de la rue du général Leclerc et la place des Charpentiers
- l'aménagement de l'intersection entre la rue de l'Eglise et la rue du Dr Sieffermann
- la réfection de la couche de roulement et la réalisation d'un système de ralentissement dans la rue du Moulin

Par ailleurs, l'installation d'un radar (détecteur) sur le feu tricolore de la rue de Sélestat permettra d'améliorer le fonctionnement de ce dernier.

Les travaux de réfections des locaux du 1^{er} étage de la Villa Jaeger se terminent et pourront faire l'objet d'une visite dans le cadre de l'exposition de peinture et sculpture du week-end de Pâques

Pour ce qui est de la communication, il est rappelé aux distributeurs du benfeld.com de bien vouloir respecter les délais de distribution (dans la semaine qui suit la confection) pour éviter des réclamations des administrés

Madame Candide LOTT informe que le prochain conseil d'école (Aristide Briand) aura lieu le 24 mars à 18h00 et fait appel aux membres de sa commission pour y assister.

Monsieur Yves JEZEQUEL, fait part d'une visite de l'entreprise SOCOMEC prévue le 11 mai à 14h00 pour le Conseil Municipal des Enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h50.